

INFORMATIONS AUX HABITANTS

1. RAPPEL - DISTRIBUTION SACS MULTIFLUX ET OPERATION DE RECUPERATION DE LUNETTES.

La prochaine distribution de sacs multiflux par le SYDEME aura lieu **mercredi 26 octobre 2016 de 15h 00 à 19h 30 à la salle AJLC**, rue du Stade. Vous munir de votre carte PASS SYDEME. Pour les nouveaux habitants, la demande de la carte PASS SYDEME devra être faite lors de la distribution.

Une opération de récupération de vieilles paires de lunettes est également initiée par le SYDEME le jour même. Vous pourrez ainsi apporter vos vieilles paires de lunettes. L'ensemble de la collecte sera expédiée via l'association « **Lunettes sans frontière** » vers des populations n'ayant pas accès aux verres correcteurs dans les pays en voie de développement : en Europe, en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud.

2. DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE.

A compter du 04 octobre 2016, des relevés d'infrastructures seront réalisés sur le ban communal dans le cadre de la préparation au prochain déploiement de la fibre optique sur les communes membres de la communauté de communes de l'Albe et des Lacs. Une réunion d'information pour les maires est prévue le 19 octobre 2016. Nous vous tiendrons informés, à l'issue de cette réunion, des modalités qui seront mises en œuvre.

3. INSPECTION DU VILLAGE PAR LA COMMISSION HYGIENE ET SECURITE.

Une inspection du village sera réalisée **samedi 29 octobre 2016 à partir de 14 heures** pour procéder aux vérifications du domaine public de la commune, du quartier du Domerberg et de la Cité des Jardins quant aux nettoyages des trottoirs, caniveaux, débordements sur le domaine public de branchages et haies, etc.

Force est de constater que le village est relativement propre dans sa globalité et nous tenions à remercier toutes les personnes qui y contribuent. Toutefois, il reste toujours, d'année en année, une quinzaine de cas pour lesquels cette inspection est rendue nécessaire. Des entretiens individuels ont déjà eu lieu avec certains propriétaires et des courriers personnalisés ont également été envoyés quant à l'état de propreté de certains caniveaux au droit des immeubles ou de dépassement de haies sur le domaine communal voire sur des terrains privés.

St-Jean Rohrbach, le 09 octobre 2016.

Le maire

Cyrille FETIQUE

